

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS  
INFIRMIERS AVICENNE- JEAN  
VERDIER  
Campus de Bobigny  
Université Sorbonne Paris Nord  
1, rue de Chablis  
93000 BOBIGNY

Directeur des soins  
Anne KLEISS  
[anne.kleiss@aphp.fr](mailto:anne.kleiss@aphp.fr)

Adjointe au directeur  
Loriza MICHOLET  
[loriza.micholet@aphp.fr](mailto:loriza.micholet@aphp.fr)

Assistante de direction  
Françoise BOUGEARD  
Tél : 01 87 04 31 24  
[francoise.bougeard@aphp.fr](mailto:francoise.bougeard@aphp.fr)

Coordinatrice de la formation  
clinique  
Marie-Christine ISSARTEL  
Tél : 01 87 04 31 02  
[marie-christine.issartel@aphp.fr](mailto:marie-christine.issartel@aphp.fr)

Coordination de promotion :  
**2025-2028 :**

ELISA Henri  
Tél : 01 87 04 31 35  
[henri.elisa@aphp.fr](mailto:henri.elisa@aphp.fr)

Aurélia TILACDHARY  
Tél : 01 87 04 31-15  
[aurelia.gambou-guercy@aphp.fr](mailto:aurelia.gambou-guercy@aphp.fr)

Secrétaires de promotion de L1 :

Sabrina DA CUNHA  
Tél : 01 87 04 31 05  
[sabrina.dacunha@aphp.fr](mailto:sabrina.dacunha@aphp.fr)

Isabelle KATALINSKI  
Tél : 01 87 04 31 04  
[Isabelle.katalinski@aphp.fr](mailto:Isabelle.katalinski@aphp.fr)

Bobigny le, 10 juin 2025

Madame, Monsieur,

A la suite de votre affectation au sein de l'IFSI Avicenne- Jean Verdier, l'ensemble de l'équipe vous souhaite la bienvenue.

### 1. Inscription administrative

Vous devez confirmer votre inscription administrative en envoyant les documents **(administratifs et médicaux)** à l'adresse mail suivante : [secretariat.ajv.rentree.dfc@aphp.fr](mailto:secretariat.ajv.rentree.dfc@aphp.fr)

Toutes les pièces doivent nous être retournées **au plus tard le 22 août 2025** par mail en format PDF (aucun autre format ne sera accepté).

**Tous les documents doivent obligatoirement être renommés. Dans le cas contraire, votre inscription administrative ne sera pas effective.**

Exemple : NOM\_PRENOM\_DATE DE NAISSANCE\_NOM DU DOCUMENT.

**Tout dossier incomplet ne permettra pas d'assister au cours lors de la rentrée.**

- Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité
- Baccalauréat ou relevé de notes
- Avis d'affectation Parcoursup
- Fiche de renseignement administrative de l'IFSI (à télécharger sur le site internet (<https://cfdc.aphp.fr/ifs-avicenne-jean-verdier/#inscription>))
- Attestation CVEC Obligatoire (<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>)
- Attestation de sécurité sociale à votre nom (<https://www.ameli.fr>)
- RIB à votre NOM du compte courant de l'année en cours. (PAS de livret A, ni NICKEL)
- Demande d'ouverture de dossier administratif (<https://cfdc.aphp.fr/ifs-avicenne-jean-verdier/#inscription>)
- Assurance (couverture stage en milieu hospitalier et extrahospitalier pour la période universitaire à partir d'août 2025 sur le contrat)
- 1 photo d'identité au format PDF sans couvre-chef (type photo d'identité ou passeport)

### 2. Dossier Médical

Le dossier médical est à télécharger sur le site internet : <https://cfdc.aphp.fr/ifs-avicenne-jean-verdier/#inscription>.

Celui-ci doit être dûment rempli et rendu **impérativement** le jour de la rentrée universitaire.

Dès réception de ce courrier, vous devez prendre vos rendez-vous avec :

- Un médecin agréé par l'ARS pour validation de votre aptitude à suivre la formation. Ce certificat est à fournir **le jour de la rentrée**. (Arrêté du 21/04/2007 modifié, titre III, article 91)
- Votre médecin traitant pour la mise à jour de vos vaccinations (DTP, hépatite B : minimum 3 injections + dosage des anticorps anti HBS : **Obligatoire**).

**Vous ne pourrez aller en stage que si celles-ci sont à jour.**

**3. [Votre 1er stage aura lieu du 10 novembre 2025 au 12 décembre 2025.](#)**

Nous vous donnons la possibilité de trouver votre place de stage. Celui-ci doit s'effectuer dans un établissement de santé et votre encadrement (tutorat) doit être sous la responsabilité d'une infirmière diplômée d'Etat. **La transmission des coordonnées du lieu de stage sera le 29 septembre 2025.**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le secrétariat de promotion dont vous trouverez les coordonnées dans l'entête de ce courrier.

Pour les stages et les séances de travaux pratiques organisées à l'IFSI, la tenue professionnelle est obligatoire (2 à 3 tenues : tuniques + pantalons blancs). Vous pourrez les commander à l'institut de formation en soins infirmiers.

**4. [Bourse](#)**

Pour toute demande de bourse, nous vous invitons à consulter le site du Conseil Régional (<https://ma-bourse-sanitaire-ou-sociale.iledefrance.fr>) pour préparer votre dossier. **Le matricule de l'IFSI Avicenne-Jean Verdier est : r94y39.**

**Important** : si vous avez effectué une demande de bourse auprès du Crous, il est urgent d'annuler votre demande.

**5. [Hébergement](#)**

Selon votre situation, vous pourrez faire une demande de logement auprès des services du CROUS de l'académie (<http://www.crous-creteil.fr>).

Nous vous informons que la **rentrée est à présence obligatoire** et aura lieu le :

**Lundi 01 septembre 2025 à 09h00**  
**IFSI Avicenne – Jean Verdier**  
**Université Sorbonne Paris Nord - Campus de Bobigny**  
**Bâtiment L'illustration**  
**1 rue de Chablis**  
**93000 BOBIGNY**

**Amphithéâtre GUTENBERG**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Anne KLEISS  
Directeur des soins  
IFSI Avicenne Jean Verdier



**IFSI Avicenne – Jean Verdier**  
Campus de Bobigny  
1 rue de Chablis  
93 000 Bobigny  
Assistance Publique – Hôpitaux de Paris  
Université Sorbonne Paris Nord

**Depuis Paris**

**En transport :**

- *Métro Ligne 5 jusqu'au terminus Bobigny-Pablo Picasso puis Tramway 1 direction St-Denis jusqu'à l'arrêt Hôpital Avicenne. Métro Ligne 7 direction La Courneuve-8 mai 1945 jusqu'à l'arrêt Fort d'Aubervilliers puis Bus 134 ou Bus 234, arrêt Les Courtilières. Métro Ligne 7 jusqu'au terminus La Courneuve-8 mai 1945 puis Tramway 1 direction Bobigny-Pablo Picasso jusqu'à l'arrêt Hôpital Avicenne.*

**En voiture :**

- *Porte de la Villette > Route du Bourget (N2) jusqu'au fort d'Aubervilliers Puis D27 (à droite) direction faculté de Médecine »*